



A.P.I CASTRES
3 RUE DU CARRAS
81100 CASTRES



Comptes annuels

Exercice du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS A.P.I. CASTRES
3 RUE DU CARRAS
81100 CASTRES

relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	594 944 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	3 333 413 Euros
- Résultat net comptable,	(112 263) Euros

Fait à MAZAMET
Le 30/04/2026

MAZA Julien
Expert-comptable

SAS A.P.I. CASTRES

3 RUE DU CARRAS

81100 CASTRES

COMPTES ANNUELS

2C AUDIT - SMEC

8 COURS RENE REILLE

81200 MAZAMET

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)	2 592		2 592	2 592		
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires	2 673	2 673				
	Fonds commercial	99 016		99 016	99 016		
	Autres immobilisations incorporelles						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains						
	Constructions						
	Install. techniques, matériel et outillage indus.						
	Autres immobilisations corporelles	11 267	8 478	2 789	2 240	550	24.54
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations financières (1) :						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés	5 184		5 184	5 184		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	25 349		25 349	22 956	2 393	10.42
	Total de l'actif immobilisé (III)	143 489	11 151	132 338	129 395	2 943	2.27
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours :						
	Matières premières et autres approvision.						
	En-cours de production						
	Produits finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés	303 203	6 161	297 042	579 723	282 681	48.76
	Autres créances	138 558		138 558	364 919	226 361	62.03
	Charges constatées d'avance	1 028		1 028	2 545	1 517	59.61
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres	3 900		3 900	3 900		
	Autres titres						
	Instruments fi. à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	19 486		19 486	438	19 049	NS
	Total de l'actif circulant (IV)	466 176	6 161	460 014	951 524	491 510	51.66
	Frais d'émission des emprunts (V)						
	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	612 257	17 312	594 944	1 083 512	488 568	45.09

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

0-

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12		Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 80 000)	80 000		80 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Ecarts d'équivalence						
	Réserves						
	Réserve légale	10 000		10 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	17 155		82 211		65 057	79.13
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	112 263		65 057		177 319	272.56
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total des capitaux propres (I)	39 417		72 845		112 263	154.11
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total autres fonds propres (I bis)						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total des provisions (II)						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	48 765		226 602		177 837	78.48
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Instruments financiers à terme						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	225 619		248 632		23 013	9.26
	Dettes fiscales et sociales	344 845		518 265		173 419	33.46
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	15 132		17 168		2 036	11.86
	Produits constatés d'avance						
	Total des dettes (III)	634 361		1 010 667		376 305	37.23
	Ecarts de conversion passif (IV)						
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	594 944		1 083 512		488 568	45.09

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 634 361 961 981

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	3 333 413		3 333 413	3 994 193		660 780	16.54
Montant net du chiffre d'affaires	3 333 413		3 333 413	3 994 193		660 780	16.54
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions							
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			20 817	88 183		67 366	76.39
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles							
Autres produits			9 684	98		9 586	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			3 363 914	4 082 474		718 560	17.60
Charges d'exploitation							
Achats de marchandises							
Variation de stock							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock							
Autres achats et charges externes (1)			295 531	363 714		68 183	18.75
Impôts, taxes et versements assimilés			107 325	112 067		4 742	4.23
Salaires			2 342 469	2 717 292		374 824	13.79
Cotisations sociales			654 097	780 783		126 686	16.23
Dotations aux amortissements et aux dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			362	277		85	30.69
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 058			2 058	
Dotations aux provisions							
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées							
Autres charges			64 308	40 737		23 571	57.86
Total des Charges d'exploitation (II)			3 466 150	4 014 871		548 721	13.67
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			102 236	67 603		169 839	251.23
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation (2)						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)						
Autres intérêts et produits assimilés (2)	3 281		17 156		13 875	80.88
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des cessions d'immobilisations financières						
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total des produits financiers (V)	3 281		17 156		13 875	80.88
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées (3)	13 307		19 635		6 328	32.23
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total des charges financières (VI)	13 307		19 635		6 328	32.23
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	10 026		2 480		7 547	304.34
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	112 263		65 123		177 386	272.39
Produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles (VIII)			66		66	100.00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			66		66	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	3 367 195		4 099 629		732 434	17.87
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 479 458		4 034 573		555 115	13.76
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	112 263		65 057		177 319	272.56

(2) Dont produits concernant les entreprises liées
(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Art. 831-1 - Principes généraux	x
Art. 831-2 - Changements comptables	x

- INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

- INFORMATIONS RELATIVES À L'ACTIF

Art. 832-1 - Mouvements des immobilisations, amortissements et dépréciations	x
Art. 832-2 - Détail des immobilisations, amortissements et dépréciations	x
Art. 832-8 - Dépréciations de l'actif circulant	x
Art. 832-9 - État des échéances des créances à la clôture de l'exercice	x

- INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF

Art. 832-11 - Capitaux propres	x
Art. 832-13 - Provisions et passifs éventuels	x
Art. 832-15 - État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice	x

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF

Art. 837-1 - Informations relatives à l'effectif	x
--	---

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.

La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Liste des principales méthodes

Événements post-clôture

Informations significatives

- CHANGEMENTS COMPTABLES -

(Art. 831-2)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Changement de réglementation comptable

La réforme comptable introduite par l'Autorité des normes comptables(ANC) pour les exercice souverts à compter du 1erjanvier 2025 marque une évolution majeure dans la présentation et la structuration des états financiers.

Changement de méthode à l'initiative de l'entité

Changement d'estimation

Correction d'erreurs

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -
(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Frais d'établissement	2 592			2 592
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2 673			2 673
Fonds commercial	99 016			99 016
Immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements, aménagements divers	7 788			7 788
Matériel de bureau et matériel informatique	1 872	912		2 784
Mobilier	695			695
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	5 849			5 849
TOTAL GENERAL	120 486	912		121 397

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2 673			2 673
Immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements, aménagements divers	5 548	277		5 825
Matériel de bureau et matériel informatique	1 872	85		1 957
Mobilier	695			695
TOTAL GENERAL	10 789	362		11 151

	Durée d'utilisa- tion ou taux d'amor- tissement	Mode d'amortissement
Frais d'établissement	5 ans	Linéaire
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement	5 ans	Linéaire
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5 à 10 ans	Linéaire
Droit au bail		Non amortissable
Fonds commercial	10 ans	Linéaire
Autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Terrains		Non amortissable
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20 ans	Linéaire
Constructions	20 à 50 ans	Linéaire
Constructions sur sol d'autrui	10 à 30 ans	Linéaire
Constructions	5 à 10 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	5 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

Etat des dépréciations

	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mises en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	24 920	2 058	20 817		6 161
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL	24 920	2 058	20 817		6 161

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRÉC. POSTES IMMO., AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -
(Art. 832-2)

Immobilisations - Augmentations de l'exercice

	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Matériel de bureau et matériel informatique			912		
Immobilisations financières					
TOTAL GENERAL			912		

Immobilisations - Diminutions de l'exercice

Amortissements - Dotations de l'exercice

	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements		277		
Matériel de bureau et matériel informatique		85		
Immobilisations financières				
TOTAL GENERAL		362		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Amortissements - Diminutions de l'exercice

- DÉPRÉCIATIONS DE L'ACTIF CIRCULANT-

(Art. 832-8)

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

Etat des échéances des créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	25 349	25 349	
Clients douteux ou litigieux	9 931	9 931	
Autres créances clients	293 272	293 272	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 302	2 302	
Impôts sur les bénéfices	1 065	1 065	
Taxe sur la valeur ajoutée	40 065	40 065	
Groupe et associés	95 088	95 088	
Débiteurs divers	37	37	
Charges constatées d'avance	1 028	1 028	
TOTAL	468 138	468 138	

- CAPITAUX PROPRES -

(Art. 832-11)

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

Actions / parts sociales	Valeurs nominales en euros	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
ACTIONS	1.00	100 000			100 000

Nombre et valeur des actions / parts sociales par catégorie

	Nombre d'actions / parts sociales	Valeur nominale	Commentaires/Droits conférés
Actions ordinaires	100 000	1	
TOTAL	100 000		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice N-1	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	80 000			
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale	10 000			
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	82 211-	65 057		
Résultat de l'exercice	65 057			
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres	72 845	65 057		

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital				80 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale				10 000
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				17 155-
Résultat de l'exercice				112 263-
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres				39 417-

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS -

(Art. 832-13)

Provisions

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	80	80		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	48 685	48 685		
Fournisseurs et comptes rattachés	225 619	225 619		
Personnel et comptes rattachés	133 629	133 629		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	55 520	55 520		
Taxe sur la valeur ajoutée	100 181	100 181		
Autres impôts taxes et assimilés	55 515	55 515		
Autres dettes	15 132	15 132		
TOTAL	634 361	634 361		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	82 987			

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF -

(Art. 837-1)

- L'effectif moyen pendant l'exercice est de **73 personnes** , conformément à l'article D.123-200 du Code de commerce.

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
FRAIS D'ETABLISSEMENT (II)	2 592	2 592		
20110000 FONDS DE GARANTIE SOCAMETT	2 592	2 592		
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES				
20500000 BREVETS LICENCES	2 673	2 673		
28050000 AMORTISSEMENT LOGICIELS	2 673	2 673		
FONDS COMMERCIAL	99 016	99 016		
20700000 FONDS COMMERCIAL	99 016	99 016		
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 789	2 240	550	24.54
21810000 IMMOB./INSTAL.GN. AGENC.AMNA	7 788	7 788		
21830000 INSTAL./MATRIEL DE BUREAU ET	2 784	1 872	912	48.68
21840000 INSTAL./MOBILIER	695	695		
28181000 AMORTISSEMENT AGENCEMENTS	5 825	5 548	277	4.99
28183000 AMORTISSEMENT MAT BUREAU ET IN	1 957	1 872	85	4.54
28184000 AMORTISSEMENT MOBILIER	695	695		
AUTRES TITRES IMMOBILISES	5 184	5 184		
27110000 TITRES IMMOB./ ACTIONS	5 184	5 184		
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	25 349	22 956	2 393	10.42
27500000 CAUTION LOYERS BRUSSON	540	540		
27510000 GARANTIE SOCAGESTION	125	125		
27540000 BNP FACTOR - RETENUE GARANTIE	16 337	22 291	5 954	26.71
27541000 BNP FACTOR - FONDS DE RESERVE	8 347		8 347	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE III	132 338	129 395	2 943	2.27
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	297 042	579 723	282 681	48.76
41100000 CLIENTS	196 075	496 133	300 058	60.48
41600000 CLIENTS DOUTEUX	9 931	38 069	28 138	73.91
41810000 CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	97 197	70 441	26 756	37.98
49100000 PROV.DPRC./COMPTES CLIENTS	6 161	24 920	18 759	75.28
AUTRES CREANCES	138 558	364 919	226 361	62.03
42116880 SIRE KARINE		13	13	100.00
43738000 MUTUELLE PERMANENTS	2 293	2 327	34	1.45
43780000 TICKETS RESTAURANT	9		9	
44400000 ETAT/IMPOTS SUR LES SOCIETES	1 065	1 065		
44566000 TVA SUR A/B&S	21 305	33 104	11 799	35.64
44586000 TVA S/FACTURES NON PARVENUES	18 761	11 947	6 814	57.04
44870000 PRODUITS A RECEVOIR		367	367	100.00
45180000 C/C GROUPE - INTERETS A RECEV.	3 281		3 281	
45500110 C/C API EMPLOI	91 807		91 807	
45510010 C/C ALTERNATIVE		149 607	149 607	100.00
45510090 C/C NOUVEAU CAP		166 489	166 489	100.00
46740000 BNP FACTOR FAC OPE AFFACTURAGE	37		37	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 028	2 545	1 517	59.61
48600000 CHARGES CONSTATES D'AVANCE	1 028	2 545	1 517	59.61

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
ACTIONS PROPRES	3 900	3 900		
50210000 ACTIONS PROPRES	3 900	3 900		
DISPONIBILITES	19 486	438	19 049	NS
51200010 BANQUE COURTOIS	151	376	225	59.83
51200020 CREDIT AGRICOLE	8 276		8 276	
51200050 BNP	10 237		10 237	
51700000 FACTOR	823	62	761	NS
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (IV)	460 014	951 524	491 510	51.66
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)	594 944	1 083 512	488 568	45.09

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
CAPITAL	80 000	80 000		
10130000 CAPITAL SOUSCRIT - APPEL, VER	80 000	80 000		
RESERVE LEGALE	10 000	10 000		
10610000 RESERVE LEGALE	10 000	10 000		
REPORT A NOUVEAU	17 155	82 211	65 057	79.13
11900000 REPORT À NOUVEAU DEBITEUR	17 155	82 211	65 057	79.13
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	112 263	65 057	177 319	272.56
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES I	39 417	72 845	112 263	154.11
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	48 765	226 602	177 837	78.48
16450000 PRET PGE CA 50 000€	7 360	19 923	12 563	63.06
16460000 PRET PGE BNP 274 000€	41 325	111 749	70 424	63.02
51200020 CREDIT AGRICOLE		9 362	9 362	100.00
51200030 CIC	80		80	
51200050 BNP		85 568	85 568	100.00
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	225 619	248 632	23 013	9.26
40100000 FOURNISSEURS	113 055	176 952	63 897	36.11
40810000 FOURN. - FACTURES NON PARV.	112 564	71 679	40 885	57.04
DETTES FISCALES ET SOCIALES	344 845	518 265	173 419	33.46
42100000 REMUNERATIONS DUES - INT.	114 656	156 142	41 485	26.57
42100001 SALARIES - DFS	3 715	5 897	2 182	37.00
42117465 BAHLOUL CHAWKI		500	500	100.00
42820000 PERSONNEL - CONGES A PAYER	15 257	17 505	2 248	12.84
43100000 URSSAF	38 402	62 908	24 506	38.95
43730000 REUNICA	7 020	12 526	5 506	43.95
43735000 REUNICA PREV. INT + FASTT	1 221	2 298	1 077	46.86
43735100 PREVOYANCE PERMANENTS	895	1 069	174	16.28
43737000 MUTUELLE INTERIMAIRES	2 233	3 272	1 039	31.74
43820000 CHARGES SOCIALES S/CP	5 748	6 270	522	8.32
44210000 PRLV A LA SOURCE - INT.	802	2 170	1 368	63.04
44211000 PRLV A LA SOURCE - PERM.	205	255	50	19.60
44551000 TVA A DECAISSER	22 670	61 032	38 362	62.86
44571000 TVA COLLECTEE	63 377	127 943	64 566	50.46
44587000 TVA S/FACTURES A ETABLIR	14 134	10 746	3 388	31.53
44811000 ETAT - CAP FORMATION	37 743		37 743	
44812000 ETAT - CAP T.A. TT	1 933		1 933	
44813000 ETAT - CAP T.A. PP	141		141	
44815000 ETAT - CAP EFFORT CONST. TT	9 663		9 663	
44816000 ETAT - CAP EFFORT CONST. PP	707		707	
44817000 ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	4 320		4 320	
44860000 TAXE APPRENTISSAGE - INT.		2 230	2 230	100.00
44860100 TAXE APPRENTISSAGE - PERM.		146	146	100.00
44861000 ETAT - CET A PAYER		6 557	6 557	100.00
44862000 TAXE FORMATION		26 227	26 227	100.00
44864000 TAXE EFFORT CONSTR. - INT.		11 152	11 152	100.00
44864100 TAXE EFFORT CONSTR. - PERM.		633	633	100.00
44865000 TAXE VEHICULE SOCIETE PAYER		786	786	100.00

DETAIL BILAN PASSIF

[illegible]

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	3 333 413		3 994 193		660 780	16.54
70600000 PRESTATION DE SERVICES	3 327 784		3 987 011		659 227	16.53
70600050 FRAIS DE DOSSIER CLIENTS	100		200		100	50.00
70620000 VENTE DE PLACEMENT	4 778		6 982		2 204	31.57
70840000 VENTES ACTUAL	751				751	
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	3 333 413		3 994 193		660 780	16.54
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	20 817		88 183		67 366	76.39
78174000 REPRISE DEPRECIATION CREANCES	20 817				20 817	
79100000 TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOIT			720		720	100.00
79110000 TRANSFERT DE CHARGES SOUMIS			34 928		34 928	100.00
79142000 REMB IJ DE CAISSE PREVOYANCE			14 468		14 468	100.00
79145000 AVANTAGE EN NATURE VEHICULES			4 428		4 428	100.00
79220500 REFACT. FRAIS A.P.I MAZAMET			33 639		33 639	100.00
AUTRES PRODUITS	9 684		98		9 586	NS
75800000 PRODUITS DIVERS/GESTION COURAN	9 684		98		9 586	NS
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	3 363 914		4 082 474		718 560	17.60
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	295 531		363 714		68 183	18.75
60610000 EDF RUE DU CARRAS	1 454		1 665		211	12.68
60610100 EDF RUE DES CAPUCINS	1 904		2 043		139	6.81
60630000 FOURNITURES, ENTRETIEN, EQUIP.	10 395		7 381		3 014	40.83
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 415		804		611	76.02
60650100 ACHATS CARBU. ANGE PEUGEOT 208	1 198		1 269		72	5.63
60650200 ACHATS CARBURANT FRANCES SEBAS	1 304		1 241		63	5.08
61100000 SOUS TRAITANCE	12 304		3 658		8 647	236.40
61310000 LOCATIONS MACHINE A BOISSONS	261		302		41	13.60
61320000 LOCATIONS RUE CARRAS	9 175		8 497		678	7.98
61320300 LOCATIONS RUE DES CAPUCINS	8 214		7 992		222	2.78
61333000 LOCATION VEHICULE DS FM-254-NS			252		252	100.00
61334000 LOCATION VEHICULE C3 GJ-829-RK	3 849		3 599		249	6.93
61335000 LOCATION VEHICULE C3 GN-609-NN	3 968		3 968			
61341000 LOCATION PHOTOCOPIEUR NOUVEAU	2 396		2 376		20	0.84
61352000 LOCATION MATERIEL INFORMATIQUE	665		2 661		1 996	75.00
61400000 CHARGES LOCATIVES ET COPROPRI	592		600		8	1.39
61510000 ENTRETIEN CASTRES LOCAL	7 770		7 078		693	9.79
61520000 ENTRETIEN S/BIENS IMMOBILIERS			276		276	100.00
61551000 ENTRETIEN DES VEHICULES	248		1 959		1 711	87.36
61560000 MAINTENANCE	7 851		12 065		4 214	34.93
61600000 PRIMES D'ASSURANCE RC + COMMER	3 790		3 630		160	4.41
61611700 ASSURANCE VEHICULE GJ-829-RK	762		697		65	9.28
61611800 ASSURANCE VEHICULE GN-609-NN	728		608		120	19.74
61650000 ASSURANCE ATRADIUS	5 676		6 299		623	9.90
61660000 ASSURANCE S/EMPRUNT	885		876		9	1.00
61810000 DOCUMENTATION GENERALE	2 805		2 837		32	1.14
61850000 FRAIS FORMATION - INT.			9 528		9 528	100.00
61851000 FRAIS FORMATION - PERM.			20 107		20 107	100.00
62100000 PERSONNEL EXTERIEUR A L'ENT.			444		444	100.00
62250000 COMMISSIONS AFFACTURAGE	10 388		8 623		1 765	20.47
62260000 HONORAIRES	17 442		12 401		5 041	40.65
62270000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	2 213		43		2 170	NS
62300000 PUBLICITE	909		850		59	6.89

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
62340000 PRIMES CADEAUX - PERM.	450		1 913		1 463	76.48
62380000 CADEAUX CLIENTS	234		232		2	0.80
62381000 DIVERS, DONS COURANTS	2 967		1 307		1 660	127.01
62500000 DEPLACEMENTS - INT.	72 711		97 377		24 666	25.33
62520000 DEPLACEMENTS - PERM.	354		1 270		917	72.15
62550000 FRAIS DE PARKING	4 117		4 710		593	12.59
62570000 RECEPTIONS	594		1 277		683	53.46
62600000 FRAIS POSTAUX	595		725		130	17.97
62620000 TELECOMMUNICATIONS FIXES	2 754		2 653		101	3.81
62630000 TELECOMMUNICATIONS MOBILES	3 496		415		3 081	742.78
62720000 COMMISSIONS BANCAIRES	5 956		3 439		2 517	73.21
62750000 FRAIS SUR EFFET	115		115		0	0.10
62800010 PRESTATIONS DE MANAGEMENT	4 375		10 500		6 125	58.33
62800020 CONVENTION PRESTATIONS SERVICE	72 000		94 876		22 876	24.11
62800030 CONVENTIONS PRESTATIONS HAPI	935		2 160		1 225	56.72
62810000 CONCOURS DIVERS (COTISATIONS..	2 318		3 136		818	26.08
62812000 COTISATION TICKETS RESTAURANT	800		979		179	18.25
62880000 AUTRES FRAIS DIVERS	200				200	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	107 325		112 067		4 742	4.23
63310000 TAXE APPRENTISSAGE - INT.			16 851		16 851	100.00
63310100 TAXE APPRENTISSAGE - PERM.			1 105		1 105	100.00
63330000 CONTRIB. UNIQUE FORM. - INT.	87 787		67 363		20 424	30.32
63330100 CONTRIB. UNIQUE FORM. - PERM.	4 056		3 128		927	29.65
63340000 EFFORT CONSTRUCTION - INT.	9 596		11 151		1 556	13.95
63340100 EFFORT CONSTRUCTION - PERM.	707		732		24	3.30
63511000 TAXE PROFESSIONNELLE	4 293		10 950		6 657	60.79
63514000 TAXE/VEHICULES DE SOCIETE	886		786		100	12.72
SALAIRES	2 342 469		2 717 292		374 824	13.79
64110000 REMUNERATIONS - INT.	2 204 296		2 526 657		322 361	12.76
64111000 REMUNERATIONS - PERM.	157 201		162 553		5 352	3.29
64111300 PRESTATIONS API MAZAMET	29 734		31 445		1 711	5.44
64120000 VARIATION CONGES PAYES	2 248		6 239		3 991	63.97
64130000 PRIMES ET GRATIFICATIONS	2 760		514		2 246	437.33
64140010 PRIME POUVOIR D'ACHAT	1 055		2 352		1 296	55.12
64810000 INDEMNITE TELETRAVAIL			11		11	100.00
64900000 REMB. CHARGES DE PERSONNEL PP	37 074				37 074	
64910000 REMB. CHARGES DE PERSONNEL. TT	13 256				13 256	
COTISATIONS SOCIALES	654 097		780 783		126 686	16.23
64510000 COTISATIONS URSSAF - INT.	450 427		549 171		98 745	17.98
64511000 COTISATIONS URSSAF - PERM.	39 724		40 006		282	0.70
64520000 COTISATION MUTUELLE - PERM.	1 161		1 203		42	3.46
64521000 COTISATION MUTUELLE - INT.	5 907		5 924		16	0.27
64530000 COTISATIONS RETRAITE - INT.	91 158		113 475		22 317	19.67
64531000 COTISATIONS RETRAITE - PERM.	8 925		9 215		291	3.16
64534000 COTISATIONS PREVOYANCE - INT.	11 271		13 591		2 320	17.07
64534100 COTISATIONS PREVOYANCE - PERM.	2 662		2 724		62	2.28
64541000 PRESTATIONS API MAZAMET	13 603		14 531		928	6.39
64589000 CHARGES SOCIALES S/CP	522		1 556		1 035	66.48
64710000 TICKET RESTAURANT - INT.	18 138		20 805		2 666	12.82
64720000 TICKET RESTAURANT - PERM.	3 672		4 115		443	10.76
64750000 MEDECINE TRAVAIL - INT.	7 970		7 001		969	13.84
64751000 MEDECINE TRAVAIL - PERM.			579		579	100.00

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	362	277	85	30.69
68112000 DOT. AMORT. IMMO. CORPORELLES	362	277	85	30.69
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT	2 058		2 058	
68174000 DOTATION DEPRECIATION CLIENTS	2 058		2 058	
AUTRES CHARGES	64 308	40 737	23 571	57.86
65100010 CARTE BTP	461	314	147	46.88
65110000 REDEVANCE MARQUE	33 388	40 017	6 629	16.57
65410000 PERTES SUR CREANCES EXERCICE	26 022	199	25 822	NS
65800000 CHARGES DIVERSES,GESTION COUR.	905	207	697	336.43
65820000 PENALITES, MAJORATIONS	3 533		3 533	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	3 466 150	4 014 871	548 721	13.67
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	102 236	67 603	169 839	251.23
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	3 281	17 156	13 875	80.88
76380000 REVENUS COMPTES COURANT		17 156	17 156	100.00
76851000 INTERETS DE COMPTES COURANTS	3 281		3 281	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	3 281	17 156	13 875	80.88
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	13 307	19 635	6 328	32.23
66110000 INTÉRÊTS EMPRUNTS	669	1 269	601	47.33
66160000 INTERETS BANCAIRES	681	753	73	9.62
66800000 COMMISSION DE FINANCEMENT	11 958	17 613	5 655	32.11
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	13 307	19 635	6 328	32.23
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	10 026	2 480	7 547	304.34
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	112 263	65 123	177 386	272.39
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		66	66	100.00
67180000 AUTRES CHARGES EXCEP./OPÉRATIO		66	66	100.00
TOTAL (VIII)		66	66	100.00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		66	66	100.00
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	3 367 195	4 099 629	732 434	17.87
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 479 458	4 034 573	555 115	13.76
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	112 263	65 057	177 319	272.56

SAS A.P.I. CASTRES

3 RUE DU CARRAS

81100 CASTRES

DOSSIER FISCAL

2C AUDIT - SMEC

8 COURS RENE REILLE

81200 MAZAMET

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012025	et clos le	31122025	Régime simplifié d'imposition		
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal		x
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre						
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case						
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE						
Désignation de la société:				Adresse du siège social:		
SAS A.P.I. CASTRES				3 RUE DU CARRAS		
SIRET	8	0	7	9	3	5
	7	5	4	0	0	2
	6					
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:		
SIE CASTRES 4 AVENUE CHARLES DE GAULLE 81108 CASTRES CEDEX						
REGIME FISCAL DES GROUPES						
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)						
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante						
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:						
B ACTIVITE						
Activités exercées	AGENCE TRAVAIL TEMPORAIRE			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)						
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	104 462	
Bénéfice imposable à 15%		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %				
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)		
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations						
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐	
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A	☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies	☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	☐	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies	☐	
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐	Autres dispositifs	☐	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W						
5. Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES)						
Base d'imposition				Chiffre d'affaires		
				Taux d'imposition		
6. Contribution pour les grandes entreprises de transport maritime (CTM)						
Base d'imposition				Taux d'imposition		
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)						
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt						
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.						
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)						
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%						
F COMPTABILITE INFORMATISEE						
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.						
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:				Nom et adresse du conseil:		
2C AUDIT - SMEC 8 COURS RENE REILLE 81200 MAZAMET						
Tél:				Tél:		
				Identité du déclarant:		
				Date: 30/04/2026	Lieu: CASTRES	
				Qualité et nom du signataire:	PRESIDENT	
				Signature	ALTERNATIVE	
Examen de conformité fiscale (ECF)						

IMPOT SUR LES SOCIETES										N° 2065 bis 2026	
ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065											
G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS											
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a		payées par un établissement chargé du service des titres				b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)										c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées										d	
Montant des distributions										e	
autres que celles visées en (a),										f	
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)										g	
										h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)										i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI										j	
Montant des revenus répartis (5)										Total (a à h)	
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI)			Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
* SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :						
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les			
						Indemnités forfaitaires.	Rembours-ements.	Indemnités forfaitaires.	Rembour-ements.		
1			2	3	4	5	6	7	8		
I DIVERS											
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)											
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION											
REMUNERATIONS											
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)											
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)											
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À						0 %		15 %		19 %	
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice											
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice											
MVLT réalisée au cours de l'exercice											
MVLT restant à reporter											
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)											
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice											
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice											

Désignation de l'entreprise : SAS A.P.I. CASTRES

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 3 RUE DU CARRAS

81100 CASTRES

Durée de l'exercice précédent* 12

Número SIRET* 80793575400026

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 31122025		N-1 31122024				
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4		
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	2 592	AC		2 592		2 592		
	Frais de développement *	CX		CQ						
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 673	AG	2 673					
	Fonds commercial	AH	99 016	AI		99 016		99 016		
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ		AK						
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM						
	Terrains	AN		AO						
	Constructions	AP		AQ						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS						
	Autres immobilisations corporelles	AT	11 267	AU	8 478	2 789		2 240		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW						
	Participations	CS		CT						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV						
	Créances rattachées à des participations	BB		BC						
	Autres titres immobilisés	BD	5 184	BE		5 184		5 184		
	Prêts	BF		BG						
	Autres immobilisations financières*	BH	25 349	BI		25 349		22 956		
	TOTAL (II)	BJ	146 081	BK	11 151	134 930		131 987		
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
		En cours de production de biens	BN		BO					
En cours de production de services		BP		BQ						
Produits intermédiaires et finis		BR		BS						
Marchandises		BT		BU						
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW						
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	303 203	BY	6 161	297 042		579 723		
Autres créances (3)		BZ	138 558	CA		138 558		364 919		
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC						
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	3 900	CE		3 900		3 900	
	Disponibilités	CF	19 486	CG		19 486		438		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 028	CI		1 028		2 545		
	TOTAL (III)	CJ	466 176	CK	6 161	460 014		951 524		
	COMPTES DE RÉGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW							
		Primes de remboursement des emprunts (V)	CM							
		Écarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)	CN							
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	612 257	1A	17 312	594 944		1 083 512	
	Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(0)	(3) Part à plus d'un an :		CR	
	Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

Dossier N° M01021 en Euros.

2C AUDIT - SMEC

Désignation de l'entreprise : SAS A.P.I. CASTRES

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :80...000.....)		DA 80 000	80 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	)	DC	
	Réserve légale (3)		DD 10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	)	DG	
	Report à nouveau		DH (17 155)	(82 211)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI (112 263)	65 057
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL (39 417)	72 845
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU 48 765	226 602
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs EI)	)	DV	
	Instruments financiers à terme		D1	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX 225 619	248 632
	Dettes fiscales et sociales		DY 344 845	518 265
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA 15 132	17 168
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
	TOTAL (IV)		EC 634 361	1 010 667
	Écarts de conversion passif * et différence d'évaluation (V)		ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE 594 944	1 083 512
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)		1C	
			1D	
			1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG 634 361	961 981
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH 80	94 930

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A.P.T. CASTRES												Néant ☐ *			
			Exercice N						Exercice (N-1)						
			France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA				FB		FC						
	Production vendue	Biens* Services*	FD				FE		FF						
			FG	3	333	413	FH		FI	3	333	413	3	994	193
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	3	333	413	FK		FL	3	333	413	3	994	193
	Production stockée*								FM						
	Production immobilisée*								FN						
	Subventions d'exploitation								FO						
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)								FP	20	817	88	183		
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles								FI						
	Autres produits (1) (11)								FQ	9	684	98			
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)								FR	3	363	914	4	082	474
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*								FS						
	Variation de stock (marchandises)*								FT						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*								FU						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*								FV						
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *								FW	295	531	363	714		
	Impôts, taxes et versements assimilés*								FX	107	325	112	067		
	Salaires et traitements*								FY	2	342	469	2	717	292
	Cotisations sociales (10)								FZ	654	097	780	783		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo.	{	- dotations aux amortissements* (14)					GA	362	277				
				- dotations aux dépréciations					GB						
			Sur actif circulant : dotations aux dépréciations*					GC	2	058					
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD									
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées								GI						
	Autres charges (12)								GE	64	308	40	737		
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)								GF	3	466	150	4	014	871
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								GG	(102	236)	67	603			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)								GH						
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)								GI						
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)								GJ						
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)								GK						
	Autres intérêts et produits assimilés (5)								GL	3	281	17	156		
	Reprises sur dépréciations								GM						
	Différences positives de change								GN						
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie								GO						
	Produits des cessions d'immobilisations financières								G2						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)								GP	3	281	17	156			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*								GQ						
	Intérêts et charges assimilées (6)								GR	13	307	19	635		
	Différences négatives de change								GS						
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées								G3						
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement								GT						
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)								GU	13	307	19	635		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)								GV	(10	026)	(2	480)			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)								GW	(112	263)	65	123			

Désignation de l'entreprise : SAS A . P . I . CASTRES										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
		Produits exceptionnels (7) (VII)								HD			
		Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter- 7) (VIII)								HH		66	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI		(66)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	3 367 195	4 099 629	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	3 479 458	4 034 573	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(112 263)	65 057	
RENOVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières						HY				
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)						IG				
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *						HP				
			- Crédit bail immobilier						HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)						(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	33 849	40 330	
	(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles								A8			
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						A11		dont cotisations Madelin	A10		
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)								HS			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N		
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N		
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : <u>SAS A.P.I. CASTRES</u>											Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations						
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ	2 592		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	101 690		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG			KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9			KJ			KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1			KM			KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[Dont Composants	M2			KP			KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3			KS			KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	7 788		KW		KX			
		Matériel de transport *				KY			KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	2 567		LC		LD	912		
		Emballages récupérables et divers *				LE			LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH			LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK			LL		LM		
	TOTAL III						LN	10 355		LO		LP	912	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G				8M		8T		
		Autres participations				8U				8V		8W		
Autres titres immobilisés				1P		5 184		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T		665		1U		1V				
TOTAL IV				LQ		5 849		LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				0G		120 486		0H		0J	912			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence						
				par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		C0			D0	2 592	D7	2 592	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV			LW	101 690	IX	101 690	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX			LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA			MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD			ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS		MG			MH		MI	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ			MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU		MM	7 788		MN		MO	7 788
		Matériel de transport				IV		MP			MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	3 479		MT		MU	3 479
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV			MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ			NA		NB		
	Avances et acomptes				NC		ND			NE		NF		
	TOTAL III				IY		NG	11 267		NH		NI	11 267	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		0U			M7		0W		
	Autres participations				I0		0X			0Y		0Z		
	Autres titres immobilisés				I1		2B	5 184		2C		2D	5 184	
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	665		2F		2G	665	
	TOTAL IV				I3		NJ	5 849		NK		2H	5 849	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		0K			0L	121 397	0M	121 397		

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 5

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS A.P.I. CASTRES

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-

=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A.P.I. CASTRES

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	2 673	PF		PG		PH	2 673
TOTAL I		RK	2 673	RM		RN		RO	2 673
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ		QA		QB		QC	
Autres	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	5 548	QE	277	QF		QG	5 825
immobilisations	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2 567	QM	85	QN		QO	2 652
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL II	QU	8 116	QV	362	QW		QX	8 478
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	10 789	QP	362	QQ		QR	11 151

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS					REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales.agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations		NL							NM						NO	
TOTAL III																
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <u>SAS A.P.I. CASTRES</u>									Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
TOTAL II	5Z		TV		TW		TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	O2		O3		O4		O5	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières(1)*	O6		O7		O8		O9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	24 920	6U	2 058	6V	20 817	6W	6 161	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	24 920	TY	2 058	TZ	20 817	UA	6 161	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	24 920	UB	2 058	UC	20 817	UD	6 161	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	2 058	UF	20 817				
	- financières		UG		UH					
	- exceptionnelles		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.									10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.										
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.										

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SAS A. P. I. CASTRES											Néant ☐ *			
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3				
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN						
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US						
	Autres immobilisations financières			UT	25 349	UV	(0)	UW	25 349					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	9 931	9 931								
	Autres créances clients			UX	293 272	293 272								
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée *) UO)			ZI										
	Personnel et comptes rattachés			UY										
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	2 302	2 302								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	1 065	1 065								
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	40 065	40 065								
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN										
		Divers		VP										
	Groupe et associés (2)			VC	95 088	95 088								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	37	37								
	Charges constatées d'avance			VS	1 028	1 028								
	TOTAUX			VT	468 138	VU	442 789	VV	25 349					
RENVOS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice		VD										
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE										
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF										
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y											
Autres emprunts obligataires (1)			7Z											
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	80		80								
	à plus de 1 an à l'origine		VH	48 685		48 685								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A											
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	225 619		225 619								
Personnel et comptes rattachés			8C	133 629		133 629								
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	55 520		55 520								
Etat et autres	Impôts sur les bénéfices		8E											
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	100 181		100 181								
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX											
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	55 515		55 515								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J											
Groupe et associés (2)			VI											
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	15 132		15 132								
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ											
Produits constatés d'avance			8L											
TOTAUX			VY	634 361		VZ	634 361							
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ			(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	82 987		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS A . P . I . CASTRES										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 5											
I. RÉINTEGRATIONS												BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE											
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés												WA										
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)				WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				WE		WB										
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)				WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)				WG	886	XE	4 268									
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				RA	3 382	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)				RB												
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)				WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)				XX		XW	3 533									
	Amendes et pénalités				WJ	3 533	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)				XZ												
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*												XY										
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)												I7											
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.				WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI				L7		K7									
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)										I8										
			{ - imposées au taux de 0 %										ZN										
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		{ - Plus-values nettes à court terme										WN										
		{ - Plus-values soumises au régime des fusions										WO											
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)												XR											
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *				Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW		WQ											
								Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8													
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y1											
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3											
										TOTAL I		WR	7 801										
II. DÉDUCTIONS												PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE											
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *												WS	112 263										
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)												WT											
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)										WV										
			{ - imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)										WH										
			{ - imposées aux taux de 19 %										WP										
			{ - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures										WW										
			{ - imputées sur les déficits antérieurs										XB										
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %												I6										
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*												WZ										
Régime des sociétés mères et des filiales *				(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations				2A			XA												
Produit net des actions et parts d'intérêts :											ZX												
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)												ZY											
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.												XD										
	Majoration d'amortissement *												XF										
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	France Ruralités Revitalisa-tion(FRR)(44 quindecies A)	HT		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5												
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	OV		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA												
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		1F		Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC												
				Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)		PB		Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC													
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)												XS											
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)				Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9		Créance dérogée par le report en arrière du déficit		ZI		XG											
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y2											
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH	112 263										
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables				{ bénéfice (I moins II)				XI															
				{ déficit (II moins I)								XJ	104 462										
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL				XL											
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*																							
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN				XO	104 462										

Désignation de l'entreprise : <u>SAS A.P.I. CASTRES</u>			Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	519 535
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)			K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice			K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6	519 535
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)			YJ	104 462
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	623 997
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice			ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN		YO
à reporter au tableau 2058-A :			↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : <u>SAS A.P.I. CASTRES</u>														Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(82 211)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB								
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	65 057		- Autres réserves	ZD									
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE									
					Autres répartitions	ZF									
	TOTAL I	OF	(17 155)		Report à nouveau	ZG	(17 155)								
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	(17 155)						
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ										
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR										
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS										
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	12 304	3 658								
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	29 120	30 248								
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU		444								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	30 043	21 067								
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV										
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	224 065	308 298								
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	295 531	363 714								
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	4 293	10 950								
	- dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques	ZS			9Z	103 032	101 117								
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	107 325	112 067								
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	711 261	809 752								
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	61 618	76 817								
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2025)*				OB	2 361 496									
DIVERS	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS										
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	2.53	% 5.75 %								
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)				ZR	Si oui cocher 1 Sinon 0	0								
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG										
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH										
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL							
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC							
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO							
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF							
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ										
TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS	Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social							JQ							
	Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social							JR							
	Revenu brut social (si le montant est négatif)							JS							
	Revenu brut social (si le montant est positif)							JT							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS A.P.I. CASTRES

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)	
			19 %	15 % ou 12.8 %	0 %		
⑦	⑧	⑨	⑩			⑪	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)							
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪)							

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

Plus-values réalisées
au cours de
l'exercice

Plus-values réalisées
au cours des
exercices antérieurs

orique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'ap

us-values de fusion, d'apport partiel ou de scission ☐ Plus-values d'apport à une société d'une act

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

TOTAL

Désignation de l'entreprise :

SAS A.P.I. CASTRES

Néant ☒ *

1

 Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

2

 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15%

1

 ou 12.8 %

2

 .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)

1

 *

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)

1

 *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
1		2	3	4
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS A.P.I. CASTRES				Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice		
①	②	donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	⑤		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

16

Désignation de l'entreprise : SAS A.P.I. CASTRES					Néant ☐ *				
Exercice ouvert le : 01/01/2025			et clos le : 31/12/2025		Durée en nombre de mois		1	2	
DECLARATION DES EFFECTIFS									
Effectif moyen du personnel * :							YP	73	
dont apprentis							YF		
dont handicapés							YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale							RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE									
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE									
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises							OA	3 333 413	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées							OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante							OL		
TOTAL 1							OX	3 333 413	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée									
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun) y compris les plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante							OH	9 684	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation							OE		
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial							OF		
Variation positive des stocks							OD		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation							XT		
TOTAL 2							OM	9 684	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)									
Achats							ON	17 671	
Variation négative des stocks							OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances							OR	249 332	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois							OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée							OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)							OW	64 308	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée							OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois							O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante							OY		
TOTAL 3							OJ	331 311	
IV- Valeur ajoutée produite									
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)							OG	3 011 786	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises									
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).							SA	3 011 786	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE									
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE									
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				EV	x				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	3 333 413	Effectifs au sens de la CVAE *		EY	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)						HX			
Période de référence				GY	01/01/2025	GZ	31/12/2025		
Date de cessation						HR			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.									
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.									

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 5

N° SIRET

8 0 7 9 3 5 7 5 4 0 0 0 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS A.P.I. CASTRES

ADRESSE (voie)

3 RUE DU CARRAS

CODE POSTAL

81100

VILLE

CASTRES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

80 000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

Total des lignes P1 + P2

P5

2

Total des lignes P3 + P4

P6

80 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

NOUVEAU CAP

N° SIREN (si société établie en France)

890059181

% de détention

94.00

Nb de parts ou actions

75 200

Adresse :

N°

9

Voie

RUE GEORGES CHARPAK

Code postal

81290

Commune

LABRUGUIERE

Pays

FR

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 5

N° SIRET

8 0 7 9 3 5 7 5 4 0 0 0 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS A.P.I. CASTRES

ADRESSE (voie)

3 RUE DU CARRAS

CODE POSTAL

81100

VILLE

CASTRES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

SAS A.P.I. CASTRES

3 RUE DU CARRAS

81100 CASTRES

DOSSIER DE GESTION

2C AUDIT - SMEC
8 COURS RENE REILLE

81200 MAZAMET

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2025 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2024 12	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
Ventes de marchandises + Production vendue	3 333 413	100.00	3 994 193	100.00	660 780	16.54
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue	3 333 413	100.00	3 994 193	100.00	660 780	16.54
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	3 333 413	100.00	3 994 193	100.00	660 780	16.54
Marge commerciale + Production de l'exercice	3 333 413	100.00	3 994 193	100.00	660 780	16.54
- Consommation de l'exercice en provenance des tiers	295 531	8.87	363 714	9.11	68 183	18.75
Valeur ajoutée	3 037 882	91.13	3 630 478	90.89	592 597	16.32
+ Subventions						
- Impôts, taxes et versements assimilés	107 325	3.22	112 067	2.81	4 742	4.23
- Charges de personnel	2 996 566	89.89	3 498 076	87.58	501 510	14.34
Excédent brut (ou insuffisance brute) d'exploitation	66 009	1.98	20 336	0.51	86 345	424.60
+ Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	20 817	0.62	88 183	2.21	67 366	76.39
- Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 420	0.07	277	0.01	2 143	773.78
+ Quote-part subventions d'invest. virée au résultat						
+ Produits cessions d'immos incorp. et corporelles						
- Val. comptables immos incorp. et corp. cédées						
+ Autres produits	9 684	0.29	98		9 586	NS
- Autres charges	64 308	1.93	40 737	1.02	23 571	57.86
Résultat d'exploitation (bénéfice ou perte)	102 236	3.07	67 603	1.69	169 839	251.23
+ Quote-part de résultat sur opérations faites en commun						
- Quote-part de résultat sur opérations faites en commun						
+ Produits financiers	3 281	0.10	17 156	0.43	13 875	80.88
- Charges financières	13 307	0.40	19 635	0.49	6 328	32.23
Résultat courant avant impôts (bénéfice ou perte)	112 263	3.37	65 123	1.63	177 386	272.39
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles			66		66	100.00
Résultat exceptionnel			66		66	100.00
+ Résultat courant avant impôts (bénéfice ou perte)	112 263	3.37	65 123	1.63	177 386	272.39
+ Résultat exceptionnel (bénéfice ou perte)			66		66	100.00
- Impôt sur les bénéfices						
- Participation des salariés						
Résultat NET	112 263	3.37	65 057	1.63	177 319	272.56

DÉTAIL DES IMMOBILISATIONS SIGNIFICATIVES	Exercice N 31/12/2025 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2024 12	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
+ Pdts cessions immos fin. hors TIAP et pdts nets de TIAP						
- VC immos fin. cédées hors TIAP et chg. nettes de TIAP						
Plus/moins-values sur cessions d'immos financières						
+ Pdts cessions d'immos dans résultat exceptionnel						
- VC immos cédées dans résultat exceptionnel						
Plus/moins-values cessions d'immos (résult. except.)						

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N	%	Exercice N-1	%	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	CA	31/12/2024 12	CA	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION VENDUE	3 333 413	100.00	3 994 193	100.00	660 780	16.54
PRODUCTION VENDUE	3 333 413	100.00	3 994 193	100.00	660 780	16.54
70600000 PRESTATION DE SERVICES	3 327 784	99.83	3 987 011	99.82	659 227	16.53
70600050 FRAIS DE DOSSIER CLIENTS	100	0.00	200	0.01	100	50.00
70620000 VENTE DE PLACEMENT	4 778	0.14	6 982	0.17	2 204	31.57
70840000 VENTES ACTUAL	751	0.02			751	
PRODUCTION DE L'EXERCICE	3 333 413	100.00	3 994 193	100.00	660 780	16.54
MARGE COMMERCIALE + PRODUCTION DE L'EXERCICE	3 333 413	100.00	3 994 193	100.00	660 780	16.54
CONSO. DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	295 531	8.87	363 714	9.11	68 183	18.75
60610000 EDF RUE DU CARRAS	1 454	0.04	1 665	0.04	211	12.68
60610100 EDF RUE DES CAPUCINS	1 904	0.06	2 043	0.05	139	6.81
60630000 FOURNITURES, ENTRETIEN, EQUIP.	10 395	0.31	7 381	0.18	3 014	40.83
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 415	0.04	804	0.02	611	76.02
60650100 ACHATS CARBU. ANGE PEUGEOT 208	1 198	0.04	1 269	0.03	72	5.63
60650200 ACHATS CARBURANT FRANCES SEBAS	1 304	0.04	1 241	0.03	63	5.08
61100000 SOUS TRAITANCE	12 304	0.37	3 658	0.09	8 647	236.40
61310000 LOCATIONS MACHINE A BOISSONS	261	0.01	302	0.01	41	13.60
61320000 LOCATIONS RUE CARRAS	9 175	0.28	8 497	0.21	678	7.98
61320300 LOCATIONS RUE DES CAPUCINS	8 214	0.25	7 992	0.20	222	2.78
61333000 LOCATION VEHICULE DS FM-254-NS			252	0.01	252	100.00
61334000 LOCATION VEHICULE C3 GJ-829-RK	3 849	0.12	3 599	0.09	249	6.93
61335000 LOCATION VEHICULE C3 GN-609-NN	3 968	0.12	3 968	0.10		
61341000 LOCATION PHOTOCOPIEUR NOUVEAU	2 396	0.07	2 376	0.06	20	0.84
61352000 LOCATION MATERIEL INFORMATIQUE	665	0.02	2 661	0.07	1 996	75.00
61400000 CHARGES LOCATIVES ET COPROPRI	592	0.02	600	0.02	8	1.39
61510000 ENTRETIEN CASTRES LOCAL	7 770	0.23	7 078	0.18	693	9.79
61520000 ENTRETIEN S/BIENS IMMOBILIERS			276	0.01	276	100.00
61551000 ENTRETIEN DES VEHICULES	248	0.01	1 959	0.05	1 711	87.36
61560000 MAINTENANCE	7 851	0.24	12 065	0.30	4 214	34.93
61600000 PRIMES D'ASSURANCE RC + COMMER	3 790	0.11	3 630	0.09	160	4.41
61611700 ASSURANCE VEHICULE GJ-829-RK	762	0.02	697	0.02	65	9.28
61611800 ASSURANCE VEHICULE GN-609-NN	728	0.02	608	0.02	120	19.74
61650000 ASSURANCE ATRADIUS	5 676	0.17	6 299	0.16	623	9.90
61660000 ASSURANCE S/EMPRUNT	885	0.03	876	0.02	9	1.00
61810000 DOCUMENTATION GENERALE	2 805	0.08	2 837	0.07	32	1.14
61850000 FRAIS FORMATION - INT.			9 528	0.24	9 528	100.00
61851000 FRAIS FORMATION - PERM.			20 107	0.50	20 107	100.00
62100000 PERSONNEL EXTERIEUR A L'ENT.			444	0.01	444	100.00
62250000 COMMISSIONS AFFECTURAGE	10 388	0.31	8 623	0.22	1 765	20.47
62260000 HONORAIRES	17 442	0.52	12 401	0.31	5 041	40.65
62270000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	2 213	0.07	43	0.00	2 170	NS
62300000 PUBLICITE	909	0.03	850	0.02	59	6.89
62340000 PRIMES CADEAUX - PERM.	450	0.01	1 913	0.05	1 463	76.48
62380000 CADEAUX CLIENTS	234	0.01	232	0.01	2	0.80
62381000 DIVERS, DONCS COURANTS	2 967	0.09	1 307	0.03	1 660	127.01
62500000 DEPLACEMENTS - INT.	72 711	2.18	97 377	2.44	24 666	25.33
62520000 DEPLACEMENTS - PERM.	354	0.01	1 270	0.03	917	72.15
62550000 FRAIS DE PARKING	4 117	0.12	4 710	0.12	593	12.59
62570000 RECEPTIONS	594	0.02	1 277	0.03	683	53.46
62600000 FRAIS POSTAUX	595	0.02	725	0.02	130	17.97
62620000 TELECOMMUNICATIONS FIXES	2 754	0.08	2 653	0.07	101	3.81

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		% CA	Exercice N-1		% CA	Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12		31/12/2024	12		Euros	%
62630000 TELECOMMUNICATIONS MOBILES	3	496	0.10	415	0.01		3 081	742.78
62720000 COMMISSIONS BANCAIRES	5	956	0.18	3 439	0.09		2 517	73.21
62750000 FRAIS SUR EFFET	115	0.00		115	0.00		0	0.10
62800010 PRESTATIONS DE MANAGEMENT	4	375	0.13	10 500	0.26		6 125	58.33
62800020 CONVENTION PRESTATIONS SERVICE	72	000	2.16	94 876	2.38		22 876	24.11
62800030 CONVENTIONS PRESTATIONS HAPI	935	0.03		2 160	0.05		1 225	56.72
62810000 CONCOURS DIVERS (COTISATIONS..	2	318	0.07	3 136	0.08		818	26.08
62812000 COTISATION TICKETS RESTAURANT	800	0.02		979	0.02		179	18.25
62880000 AUTRES FRAIS DIVERS	200	0.01					200	
VALEUR AJOUTEE	3	037 882	91.13	3 630 478	90.89		592 597	16.32
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	107	325	3.22	112 067	2.81		4 742	4.23
63310000 TAXE APPRENTISSAGE - INT.				16 851	0.42		16 851	100.00
63310100 TAXE APPRENTISSAGE - PERM.				1 105	0.03		1 105	100.00
63330000 CONTRIB. UNIQUE FORM. - INT.	87	787	2.63	67 363	1.69		20 424	30.32
63330100 CONTRIB. UNIQUE FORM. - PERM.	4	056	0.12	3 128	0.08		927	29.65
63340000 EFFORT CONSTRUCTION - INT.	9	596	0.29	11 151	0.28		1 556	13.95
63340100 EFFORT CONSTRUCTION - PERM.	707	0.02		732	0.02		24	3.30
63511000 TAXE PROFESSIONNELLE	4	293	0.13	10 950	0.27		6 657	60.79
63514000 TAXE/VEHICULES DE SOCIETE	886	0.03		786	0.02		100	12.72
CHARGES DU PERSONNEL	2	996 566	89.89	3 498 076	87.58		501 510	14.34
64110000 REMUNERATIONS - INT.	2	204 296	66.13	2 526 657	63.26		322 361	12.76
64111000 REMUNERATIONS - PERM.	157	201	4.72	162 553	4.07		5 352	3.29
64111300 PRESTATIONS API MAZAMET	29	734	0.89	31 445	0.79		1 711	5.44
64120000 VARIATION CONGES PAYES	2	248	0.07	6 239	0.16		3 991	63.97
64130000 PRIMES ET GRATIFICATIONS	2	760	0.08	514	0.01		2 246	437.33
64140010 PRIME POUVOIR D'ACHAT	1	055	0.03	2 352	0.06		1 296	55.12
64510000 COTISATIONS URSSAF - INT.	450	427	13.51	549 171	13.75		98 745	17.98
64511000 COTISATIONS URSSAF - PERM.	39	724	1.19	40 006	1.00		282	0.70
64520000 COTISATION MUTUELLE - PERM.	1	161	0.03	1 203	0.03		42	3.46
64521000 COTISATION MUTUELLE - INT.	5	907	0.18	5 924	0.15		16	0.27
64530000 COTISATIONS RETRAITE - INT.	91	158	2.73	113 475	2.84		22 317	19.67
64531000 COTISATIONS RETRAITE - PERM.	8	925	0.27	9 215	0.23		291	3.16
64534000 COTISATIONS PREVOYANCE - INT.	11	271	0.34	13 591	0.34		2 320	17.07
64534100 COTISATIONS PREVOYANCE - PERM.	2	662	0.08	2 724	0.07		62	2.28
64541000 PRESTATIONS API MAZAMET	13	603	0.41	14 531	0.36		928	6.39
64589000 CHARGES SOCIALES S/CP	522	0.02		1 556	0.04		1 035	66.48
64710000 TICKET RESTAURANT - INT.	18	138	0.54	20 805	0.52		2 666	12.82
64720000 TICKET RESTAURANT - PERM.	3	672	0.11	4 115	0.10		443	10.76
64750000 MEDECINE TRAVAIL - INT.	7	970	0.24	7 001	0.18		969	13.84
64751000 MEDECINE TRAVAIL - PERM.				579	0.01		579	100.00
64810000 INDEMNITE TELETRAVAIL				11	0.00		11	100.00
64900000 REMB. CHARGES DE PERSONNEL PP	37	074	1.11				37 074	
64910000 REMB. CHARGES DE PERSONNEL. TT	13	256	0.40				13 256	
EXCÉDENT BRUT (OU INSUFFISANCE BRUTE) D'EXPLOIT.	66	009	1.98	20 336	0.51		86 345	424.60
REPRISES SUR AMORT., DÉPRÉCIATIONS ET PROVISION	20	817	0.62	88 183	2.21		67 366	76.39
78174000 REPRISE DEPRECIATION CREANCES	20	817	0.62				20 817	
79100000 TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOIT				720	0.02		720	100.00
79110000 TRANSFERT DE CHARGES SOUMIS				34 928	0.87		34 928	100.00
79142000 REMB IJ DE CAISSE PREVOYANCE				14 468	0.36		14 468	100.00
79145000 AVANTAGE EN NATURE VEHICULES				4 428	0.11		4 428	100.00

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	% CA	31/12/2024	% CA	Euros	%
79220500 REFACT. FRAIS A.P.I MAZAMET			33 639	0.84	33 639	100.00
DOTATIONS AUX AMORT., DÉPRÉCIATIONS ET PROVISION	2 420	0.07	277	0.01	2 143	773.78
68112000 DOT. AMORT. IMMO. CORPORELLES	362	0.01	277	0.01	85	30.69
68174000 DOTATION DEPRECIATION CLIENTS	2 058	0.06			2 058	
AUTRES PRODUITS	9 684	0.29	98		9 586	NS
75800000 PRODUITS DIVERS/GESTION COURAN	9 684	0.29	98	0.00	9 586	NS
AUTRES CHARGES	64 308	1.93	40 737	1.02	23 571	57.86
65100010 CARTE BTP	461	0.01	314	0.01	147	46.88
65110000 REDEVANCE MARQUE	33 388	1.00	40 017	1.00	6 629	16.57
65410000 PERTES SUR CREANCES EXERCICE	26 022	0.78	199	0.00	25 822	NS
65800000 CHARGES DIVERSES,GESTION COUR.	905	0.03	207	0.01	697	336.43
65820000 PENALITES, MAJORATIONS	3 533	0.11			3 533	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (BÉNÉFICE OU PERTE)	102 236	3.07	67 603	1.69	169 839	251.23
PRODUITS FINANCIERS	3 281	0.10	17 156	0.43	13 875	80.88
76380000 REVENUS COMPTES COURANT			17 156	0.43	17 156	100.00
76851000 INTERETS DE COMPTES COURANTS	3 281	0.10			3 281	
CHARGES FINANCIÈRES	13 307	0.40	19 635	0.49	6 328	32.23
66110000 INTÉRÊTS EMPRUNTS	669	0.02	1 269	0.03	601	47.33
66160000 INTERETS BANCAIRES	681	0.02	753	0.02	73	9.62
66800000 COMMISSION DE FINANCEMENT	11 958	0.36	17 613	0.44	5 655	32.11
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (BÉNÉF. OU PERTE)	112 263	3.37	65 123	1.63	177 386	272.39
CHARGES EXCEPTIONNELLES			66		66	100.00
67180000 AUTRES CHARGES EXCEP./OPÉRATIO			66	0.00	66	100.00
RESULTAT EXCEPTIONNEL			66		66	100.00
RESULTAT NET	112 263	3.37	65 057	1.63	177 319	272.56
+/- VALUES SUR CESSIONS D'IMMOS FI						
+/- VALUES SUR CESSIONS D'IMMOS (RÉSULT. EXCEPT.)						

A.P.I. CASTRES
SASU au capital de 80 000 euros
Siège social : 3 rue du Carras 81100 CASTRES
807 935 754 RCS CASTRES

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 09 JUIN 2026

AFFECTATION DE RÉSULTAT

DEUXIEME DECISION : AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

L'associée unique, sur proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2025 s'élevant à -112 263 euros de la manière suivante :

ORIGINE	
RESULTAT	-112 263 €
RAN ANTERIEUR	-17 155 €
AFFECTATION	
RAN	-112 263 €
RESERVE LEGALE	0,00 €
AUTRES RESERVES	0,00 €
DISTRIBUTION	0,00 €

L'Associée Unique constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. En conséquence, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, l'Associée unique décide qu'il n'y a pas lieu à prononcer la dissolution anticipée de la société.

L'associée unique prend acte qu'il a été distribué, au titre des trois derniers exercices, les dividendes suivants :

Exercice	Dividendes en €
2024	0,00
2023	0,00
2022	0,00

Extrait certifié conforme
Au PV des décisions de l'associée unique
Du 09 JUIN 2026

Pour l'Associée Unique,
Samuel TUAL

